



# Amicale Laïque de Bègles

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU JEUDI 12 MAI 2022,

**Tribune** : Jacques AVIGNON – Président -, Claudette BUISSON – Trésorière -, Sylvie GARCIA – Secrétaire -, Maxime PICAUVET – Trésorier adjoint - Sophie Sanderre-Motard - Commissaire aux comptes -.

Le Président ouvre l'assemblée générale.

Le Président remercie les participants pour leur présence. Le Président annonce qu'il procédera à la présentation d'une synthèse globale des comptes consolidés et détaillés et précise que les comptes détaillés qui comprennent les coûts directs par section sont à disposition.

## ORDRE DU JOUR :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Rapport d'activité de l'Amicale et des sections
- Budget prévisionnel
- Elections au Comité Directeur : renouvellement du tiers sortant
- Questions diverses :

- Rapport moral

En avant-propos, je vous félicite de pouvoir enfin renouer avec nos habitudes et de nous voir rassemblés ici, ce soir, l'Amicale laïque étant, par essence, une structure de vie démocratique.

Comment caractériser l'activité de l'Amicale laïque au sein de la ville de Bègles et, au-delà, pendant l'année 2021 ? Pour ma part, un mot me vient à l'esprit : c'était une année de transition.

Malgré tout, dans le tourbillon des évolutions de la crise du COVID et dans un contexte d'incertitudes, lié notamment à la reprise d'un calendrier d'activités et de projets partagés, nous avons tenu le cap de nos missions.

J'ai volontairement qualifié l'année 2021 d'année de transitions. Je m'en explique :

- Au regard de l'état sanitaire, il est devenu évident que les contraintes sociales imposées depuis 2019 comme moyens de lutte et de prévention contre les effets du COVID 19 ne pouvaient perdurer sauf à détruire la vie économique du pays et l'ensemble de la vie sociale. L'année 2021, avec la détente progressive des mesures de protection sanitaire se trouve donc, à mon sens, à la croisée des chemins. C'est effectivement une année de transition vers une reprise des formes « normales » de vie sociale. Dans ce contexte COVID, je veux souligner l'engagement très important des équipes bénévoles et salariées qui ont su gérer et perdurer dans le maquis des mesures administratives à géométrie variable.

- Dans ce contexte général de crise sanitaire, nous avons souhaité la bienvenue à la nouvelle équipe municipale béglaise élue en 2020 (et je remercie Monsieur le maire d'être présent parmi nous). Là encore, 2021 a été une année de transition. Je rappelle que la ville de Bègles est un long partenaire historique et

que nous entretenons des liens solides qui ont abouti à une participation active du mouvement associatif à la stratégie sociale, sportive, culturelle de la Ville. Ces relations sont forcément liées à celles entretenues conjointement avec la Caisse d'allocations Familiales (j'excuse ici l'absence de madame Cantel) , le Conseil Départemental de la Gironde (je salue Jacques Raynaud), le Conseil régional de la Nouvelle Aquitaine (merci à Stéphanie Anfray, nouvelle élue régionale , pour sa présence) et les différents services de l'Etat (DRAC, Direction régionale de la défense du droit des femmes, Politique de la ville).

Dans une phase de mise en place d'un changement dans la continuité, il est de notre ressort de conserver des relations équitables avec nos élus pour s'assurer qu'ils ont une bonne connaissance de ce que nous faisons dans les quartiers sur le plan de l'animation de loisirs, culturelle et sportive et de la promotion de l'éducation populaire. C'est ainsi que j'appuie sur l'importance d'une écoute positive dans nos échanges avec nos élus municipaux, notamment sur le rôle d'une Amicale laïque à Bègles et de son importance pour la vie dans les quartiers. La réalité est complexe : l'Amicale est reconnue par ses différents partenaires par ses particularités issues de plus de 100 ans d'histoire et est devenue au fil des décennies un complément précieux au développement socio-culturel sur son aire d'influence. Les 15 sections et la centaine de bénévoles contribuent à tisser du lien social dans un contexte de solidarité inconditionnelle, en même lieu et place d'un établissement complémentaire et indispensable au développement social de notre territoire.

- 2021, année de transition également pour la vie interne de notre association. Serge, notre comptable, a souhaité faire jouer ses droits à la retraite et a quitté l'association en avril. Notre assistante administrative, quant à elle, nous ayant fait part de son souhait de mettre fin à sa collaboration, nous avons pu accueillir Margaux en septembre.

Je voulais vous entretenir de tout cet environnement de l'année 2021 qui aurait pu porter un coup fatal à l'activité et à l'engagement de tous les acteurs (salariés et bénévoles). Il n'en n'a rien été, et, permettez-moi de les remercier tous car cela n'a été facile pour personne et a entraîné des situations de souffrance pour certains.

Je voudrais terminer sur une note d'optimisme :

Les structures sœurs du secteur géographique (quartiers prioritaires, villes voisines, établissements partenaires, etc...) sont de plus en plus nombreuses à enrichir nos relations inter-partenariales et nous nous en félicitons. C'est ensemble que les projets aboutiront selon une méthode incluant la mutualisation et la complémentarité. Tous les membres de notre Comité Directeur, et je me joins à eux, s'accordent à dire que cette dynamique est à encourager et nous poursuivront le portage de cette valeur.

Enfin, je souhaite que 2022 soit une année d'apaisement, propos très optimiste dans un environnement instable et propice à tout dérapage comme le montre aujourd'hui la guerre en Ukraine qui s'enkyste.

En tout état de cause, fidèle à ses valeurs, l'Amicale laïque de Bègles répondra présente, dans la mesure de ses moyens financiers, à toute sollicitation, aide et construction collective, d'où qu'elle vienne et dans un esprit d'accueil inconditionnel.

Je vous souhaite une Assemblée générale, fructueuse, apaisée et prospective.

Bien amicallement à vous toutes et tous.

- **Rapport financier**

2020-2021....année morcelée !

Le Budget indique une baisse de 30% par rapport à l'activité précédente. Il indique également une perte de 30% de nos adhérents. L'explication réside dans l'annulation de nombre de nos activités (la section Badminton n'a pu inscrire aucun adhérent faute de pouvoir exercer son activité en intérieur).

- . 51% de notre budget provient de nos produits propres (directement ou indirectement des adhérents). Cette ligne accuse une baisse.
  - . 19 salariés (6 à temps pleins)
  - . 9,3 ETP
  - . Les salaires représentent 83% du budget
  - . 29 indépendants
  - . Profil des adhérents :
    - | 73% des adhérents sont inscrits dans les missions culture (danse et musique, théâtre, APB)
    - | 11% bien-être
    - | Sports 10%
    - | Autres loisirs 6%
  - . La pyramide des âges ne démontre aucun changement.
  - . Les Comptes :
    - | Charges : Les Prestations sont comprises dans les charges + les salaires (83% coût des ressources humaines).
    - | Produits : ils proviennent des 51% représentant les cotisations des adhérents + les prestations ; les provisions sur les retraites (prime de 40 000€) ; les dons (déduits des impôts sur 2020-2021) qui prouvent par leur nombre le soutien fondamental des adhérents à leur association ; les remboursements qui ont été déduits des cotisations, de la façon identique à celle mise en place pour les dons.
    - | Autres produits : ils sont représentés par les activités partielles et les aides de l'Etat.
    - | Emplois aidés : un poste aidé par le dispositif Fonjep (Larsène) ; un poste « Adulte-relais » en place depuis décembre 2020 soutenu par la Préfecture sur des missions de médiation culturelle et une partie du poste administratif est aidé par le conseil départemental. Cette dernière aide a permis d'installer une permanence de l'accueil des publics à notre siège. Nous constatons que cette amplitude est considérée comme très important notamment vis-à-vis des habitants du quartier et de ceux alentours et a permis l'instauration d'une régulation nécessaire des flux.
    - | Aides COVID : Malgré une lourdeur et des difficultés, ressenties et partagées par tous nos partenaires associatifs, l'Amicale a répondu présentes en remplissant les différentes demandes d'aides qui ont été répercutées au prorata temporis.
    - | Subvention de fonctionnement (ville, département) : nous déplorons une fragilité accentuée de l'accès à ce type de subvention, pourtant indispensable à l'équilibre prévisionnel de nos structures
- Avec tous les efforts consentis et constatés, nous accusons un déficit beaucoup moins élevé que prévu, grâce à une forte mobilisation de tous les acteurs. Nous remercions à cette occasion, tous les services de la ville de Bègles qui n'ont jamais relâché leur soutien vis-à-vis de l'Amicale.

**Expression de Madame Sanderre-Motard, Commissaire aux comptes (Extencia audit) :**

« Je suis au sien de l'association depuis plusieurs années. Les comptes sont clôtés au 31 août 2021. Leur validation a pris du retard suite au départ rapide du comptable (en moins de 2 mois) qui n'a pas pu passer de relais. Les Comptes ont été arrêtés le 12 mai 2022. Nous avons pris en compte les éléments liés à la crise sanitaire et aux aléas subis par les activités culturelles. Nous constatons, malgré tout, que les aides ont compensé le déficit des ressources (15%). . Nous remarquons la mise le bénéfice d'exonérations, la mise en place et la réception de dons et d'avoirs (prévus donc réalisables).

Le déficit est de : 20 882. Il ne met pas en péril l'association qui dispose de fonds propres qui ne sont pas impactés. La situation ne présente donc aucun risque pour l'association.

Suivant les travaux certifiés et aux regards des règles, les comptes donne une image fidèle de l'association Amicale laïque de Bègles et je dis que les comptes sont certifiés.

Conventions réglementées à porter à la connaissance des membres : il ne nous a été donnée aucune convention passées à soumettre.

Il convient de noter en post-clôture des éléments à forte signification : recrutement d'une assistante pour gérer l'administration et l'acquisition d'un logiciel comptable. »

## Parole d' élu.e.s :

### **Monsieur le Maire :**

«Je salue Sylvaine Panabière, j'excuse Marc Chauvet, je remarque la présence de Romain Porcheron, j'exprime mes salutation à Stéphanie Anfray, conseillère régionale et Jacques Raynaud, conseiller municipal et conseiller départemental. Je suis très heureux d'être là, de fonder l'espoir d'avoir une année normale, pour faire ce que à quoi vous aspirer, le lien social, l'entraide, la défense de la laïcité, le sport, les nouvelles activités dont celle non genrée qui correspond à l'action municipale, pour une société égalitaire. Nous sommes un partenaire privilégié, historique, qui démontre son soutien par son engagement financier, qui certes, cette année, vous demande un effort particulier puisque nous avons choisi d'imprimer une baisse de 3% sur toutes les grandes associations béglaïses. Nous travaillons au principe de convention pluri annuel sur 3 ans, qui incluront la valorisation des prestations et un financement via le PEDT. Je souhaite que nous nous donnions des objectifs communs sur 3 ans, incluant la culture, le sport et le bien-être. Nous avons de nouveaux publics sur Bègles, avec des nouvelles arrivées à attendre encore demain. Je soutiens les écoles publiques de Bègles en vous indiquant ma présence le 30 juin pour la chorale. Cap 33, un été près de chez vous, prouvent que nous généralisons les dispositifs pendant les vacances, et j'adresse mes remerciement à l'association pour sa présence sur tous les temps forts de la ville »

**Jacques Raynaud, conseiller départemental de la Gironde et conseiller municipal de Bègles :** « L'Amicale est une association que je connais bien car j'en ai été membre dans ma jeunesse. Le département est un partenaire privilégié du domaine des association en général et de l'Amicale Laïque en particulier. Ce soutien revêt encore plus sens car il existe un lien très fort en cette association et la commune de Bègles. Michel Mercier en est une figure tutélaire et les président élus sont tous très impliqués, comme l'est Jacques et son bureau. Vous développez des projets qui nous intéressent beaucoup : notamment ceux qui portent l'égalité hommes-femmes, les soutiens aux quartiers prioritaires, avec une salutation pour la section Larsène qui dispose aujourd'hui d'une aide supplémentaire sur le quartier avec le poste « Adulte-relais ». Vous remercie également pour votre implication dans le dispositif CAP 33, mis en place par la gironde, car nous avons besoin des associations pour faire vivre ces événements sportifs. Je sais que les bénévoles sont très actifs et je précise que Cap33 est gratuit et sera étendu à la culture, à Bègles, premier partenaire municipal à le s'inscrire dans cette nouvelle édition. Merci bien de le faire vivre. Je vous souhaite une bonne fin d'assemblée générale, le département est avec vous pour le budget et pour vous accompagner, nous savons avec Martine Jardiné que l'argent public sera bien utilisé. »

**Stéphanie Anfray, conseillère régionale Nouvelle Aquitaine :** « Bonsoir à toutes et à tous, la présence des élus est le symbole que cette association est une association ancrée sur le territoire, sur les activités, sur les valeurs et la démocratie. Le conseil régional vous accompagne sur des thématiques, telles que l'égalité filles-garçons, la lutte contre les discriminations, l'accès à la culture pour tous et sur la politique de la ville. Je reste en veille et à disposition pour être facilitatrice, Merci beaucoup »

Remerciement pour la présence de Madame Traoré, nouvellement arrivée sur un poste dédié aux politiques de la ville à la ville de Bègles.

### **VOTES**

#### **RESOLUTION 1 : Approbation du rapport moral**

Unanimité POUR

#### **RESOLUTION 2 : Adoption du rapport financier**

Unanimité POUR

#### **RESOLUTION 3 : Affectation du résultat de l'exercice**

Unanimité POUR

- **Rapport d'activité de l'Amicale et des sections**

Beaucoup d'entre elles ont été annulées ou reportées ; d'autres ont été soutenues par des institutions publiques ou privées, récentes ou anciennes telles que la CAF 33, le CD 33, la DRAC, la DRDFE. Les sections de l'Amicale ont également participé à CAP 33. Pour des raisons d'iniquité de traitement des participants, le Président a souhaité apporter une aide financière exceptionnelle dans le cadre de ce nouvel évènement en fléchant la subvention initialement versée au Festival de théâtre des écoles « Abracadabrantésque ».- Synthèse sous forme de calendrier (en PJ). La parole est donnée et circule parmi les adhérents.

Ex : « Adhésion à la monnaie locale.... » ; Gamers : présentation des actions par le responsable de la section, en lice pour siéger au Codir. Donovan Chaubard explique leurs actions qui consistent à rassembler les joueurs pour des séances de jeux collectifs tout en privilégiant l'accès aux jeux vidéo avec recul et éducation.

<b>RESOLUTION 4 : Adoption du rapport d'activité</b>
--

Unanimité POUR
----------------

- **Budget prévisionnel**

Le budget prévisionnel est présenté et commenté aux adhérents.

. 600 000€ de budget

. Masse salariales : J.Avignon : on ne peut pas avoir autant de charges sans appliquée une gestion rigoureuse des ressources humaines

. Produits propres : 60%. Cette autonomie financière est un luxe et il convient de ne pas la remettre en jeu / 60% provenant des adhésions et des cotisations

Dans le budget il n'y a pas les augmentations prévues l'avenir

. Subventions : baisse de 3% (équivalents à à peu près 20 000€) de celle allouée par la ville. Nous espérons une reprise d'aides de la part de la Région car notre précédente subvention était issue des lignes de la Politique de la ville et cette mission n'est plus dévolue à la région. Nous avons sollicité la Caf pour soutenir nos actions liées à la parentalité et elle a répondu présente. Le département maintient son soutien. L'état s'engage dans le soutien aux actions menées sur les quartiers prioritaires et en faveur de la lutte Egalité Femmes-Hommes.

. Pour la prochaine saison, chaque section sera maître de ses engagements financiers dès validation en comité directeur

. Budget prévisionnel : l'augmentation à prévoir des fluides (électricité, gaz...) n'est pas intégrée.

<b>RÉSOLUTION 5 : ADOPTION DU BUDGET PREVISIONNEL</b>
---

Unanimité POUR
----------------

- **Election au Comité Directeur : renouvellement du tiers sortant.**

Le président rappelle que le Comité Directeur est composé de membres élus pour 3 ans, renouvelables pour 3 ans.

Renouvellement :

- Monique Briol - Ecole
- Sylvie Garcia - Dentelle

- Jacques Avignon- danse de salon
- Sébastien Labbé- ultimate

Nouveaux candidats :

- Laurianne Gervaise - Larsène
- Philippe Chauvire- Larsène
- Donovan Chaubard – Gamers

Le Président annonce qu'il n'est pas prévu de vote individuel, sauf si celui-ci est demandé par les adhérents. À l'unanimité, l'assemblée opte pour un vote global des candidats au Comité Directeur.

**RESOLUTION 6 : RENOUELEMENT DU COMITE DIRECTEUR**

Unanimité POUR l'ensemble des candidats présentés.

- **Question diverse : Prix de l'adhésion 2022-2023**

. Prévion d'une augmentation de 1€ de l'adhésion annuelle qui s'évaluerait à 16 € pour la saison 2022-2023

**RÉSOLUTION 7 : AUGMENTATION DE PRIX DE L'ADHESION**

Unanimité sauf 2 votes contre (Laure Saint Martin, Elisabeth Shao)

19h 54 fin de la séance.

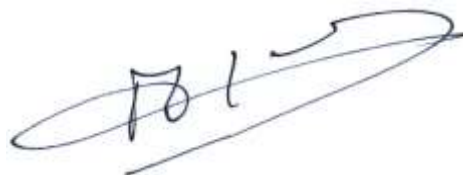
La secrétaire

Sylvie GARCIA



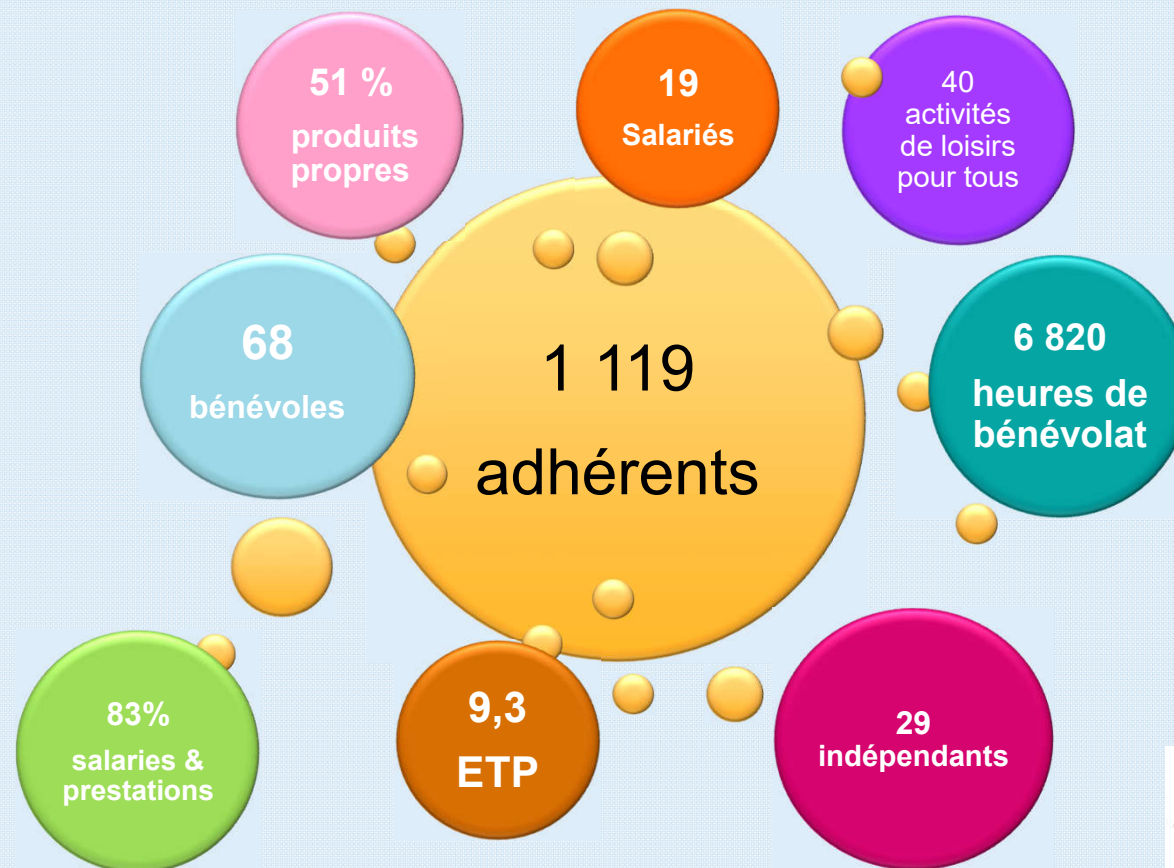
Le Président

Jacques AVIGNON



# L'Amicale en chiffres

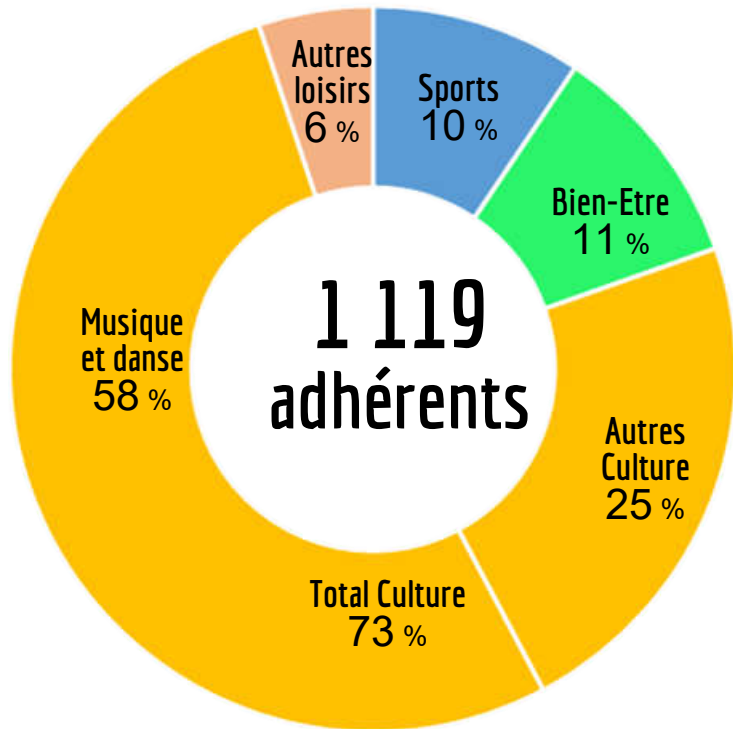
**508 953€**  
budget total



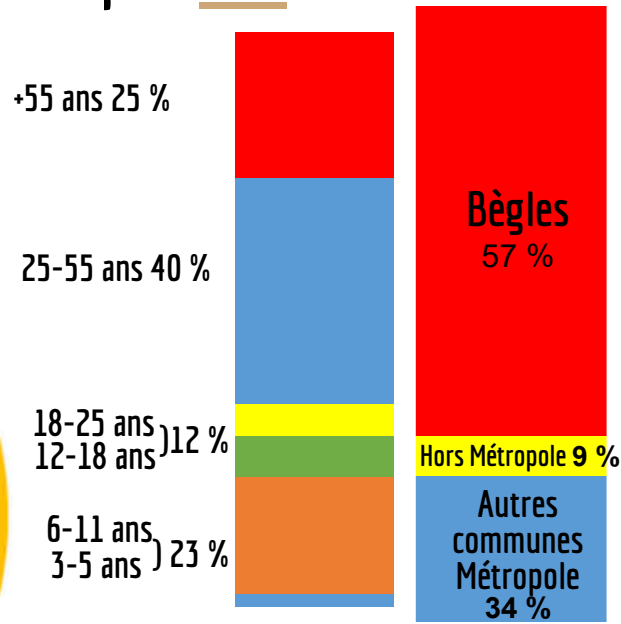
Hommes  
40%



Femmes  
60%



# Profil Adhérent

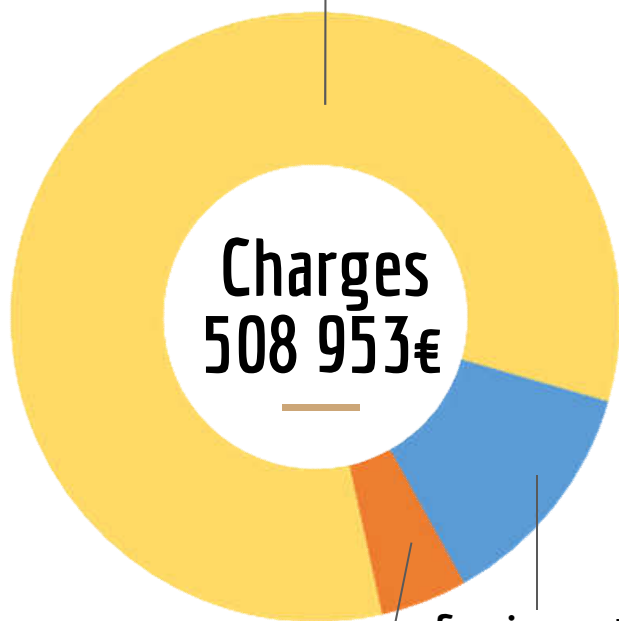


section	2019-2020	2020-2021
APB	123	108
Badminton	109	0
classique	92	89
couture	22	20
danse société	80	44
dentelle	39	32
Individuels	19	11
Larsene	583	512
Pilates	23	35
Sévillanne	8	6
Sophrologie	13	11
taïchi	21	11
Théâtre	47	55
Tir à l'arc	56	47
ultimate	73	69
Yoga	118	69
	<b>1426</b>	<b>1119</b>



# Comptes 2020 - 2021

Salaires & prestations  
83 % - 421 886 €



**Charges**  
508 953€

Autres charges  
4.6 % - 23 490 €

Services extérieurs  
12.5 % - 63 577 €

Autres produits divers  
5.8 % - 28 326€  
Dons manuels, reprises provisions

Activité partielle  
9.6% - 46 792€

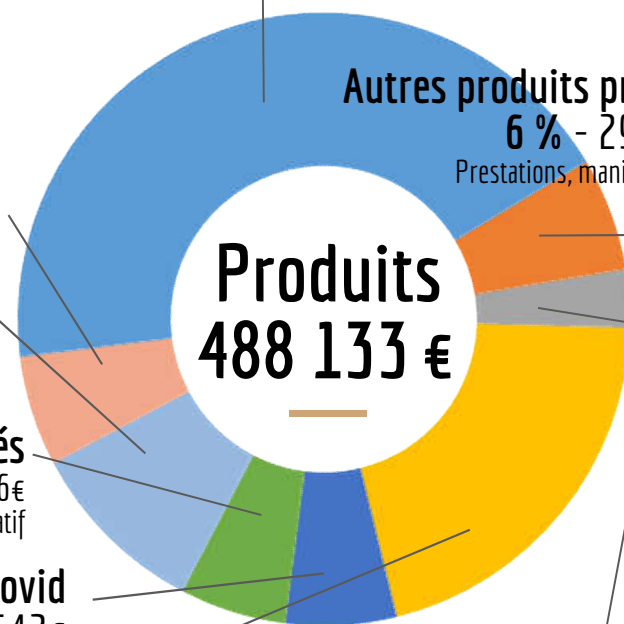
Emplois Aidés  
5.6% - 27 496€  
Fonjep Adulte relais, emploi administratif

Aides Covid  
5.9% - 28 542€

Subventions de fonctionnement  
21.4 % - 104 667€

Détails Subventions :  
Bègles - Région - Département  
85333 - 5333 - 14000

Cotisations adhérents  
43.3 % - 211 499 €



**Produits**  
488 133 €

Subventions Actions  
2.4 % - 11 625€

Département (Aides aux clubs, petit matériel, éveil musical), CAF (parenthèse sonore), DRAC été culturel, CAP33

Autres produits propres  
6 % - 29 185€  
Prestations, manifestations

# 2020-2021: Une nouvelle saison particulière !

## Septembre 2020

Nouvelles sections :  
Éloquence et Moderne  
burlesque

Village des associations de  
Bègles

**Tir à l'Arc**  
Démonstration et  
initiation parc mussonville

Repas de rentrée des écoles

## Octobre 2020

Lecture  
G.Okoundji/Larsene  
(Médiathèque  
Villenave)

Fête des solidarités

Makeda

## Novembre 2020

Larsène | Festival Fais  
Pas Genre | **reporté**  
**pour la 2<sup>ème</sup> fois**

## Février 2021

7 | **APB** | Stage de gravure

7 | **Théâtre** | Stage de rattrapage

7 | **Danses** | Ateliers d'éveil à la danse et de Morden'Jazz

15 | **Crossmiton** | Variante du badminton qui permet de jouer en extérieur

## Mai 2021

6 | Sport santé avec les associations

7 et | **Larsène** | "Chanter, danser libre et fleurir" au Chapitô à Bègles.

22 au 24 | **Sections de l'Amicale Laïque** | Participation à la fête de la Morue

31 | **Yoga** | Reprise des cours

## Avril 2021

## Jun 2021

1 | **Couture** | Reprise des cours

06 | **Larsène** | Conte Musical " Vidi tu nous rends fou "

9 | Chorale à Delteil

23 | **Larsène** | Pétanque et musique

30 | **Larsène** | Larsène Contre Attaque

30 | **Larsène** | Fête des écoles

**Sections de l'Amicale Laïque |**

**Fêtes de fin d'année des sections de l'Amicale Laïque sportives et culturelles |** École de musique- Théâtre - danses (classique, moderne, orientale, sévillane, salon etc...)

## Juillet et Août 2021

5 | Théâtre | Dernier atelier

9 juillet | **Larsène** | "Hello, Goodbye Larsène", fête des adhérents

11 juillet | **Larsène** | - Soirée danse orientale

16 et 17 juillet | **Larsène** | La soirée des P'tits Béglais

23 juillet | **Larsène** | Restitution Hip Hop expérience

13 et 14 août | festival Larsène on the Beach

27 août | participation au festival Balterno

## Une année riche en événements



Le cross des écoles publiques  
de Bègles

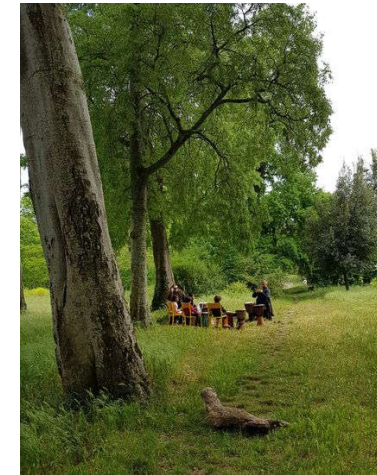
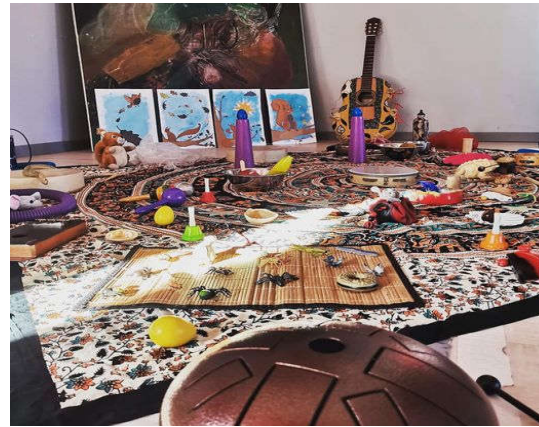


Le carnaval de Bègles

# Tir à l'arc



# « Larsène »



# Théâtre



# Danse



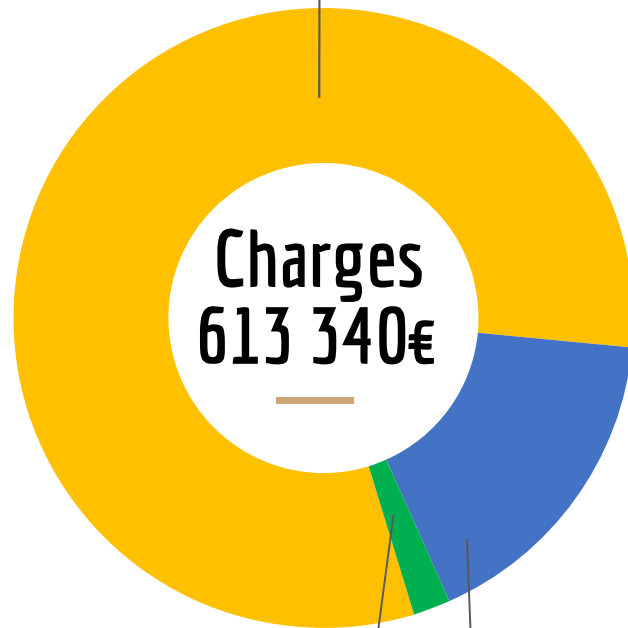
# Couture



# Budget 2022

(12 mois)

Salaires & prestations  
81.4 % - 499 450€



**Charges**  
**613 340€**

Autres charges  
1.8 % - 10 800€

Services extérieurs  
16.9 % - 103 390€

Autres produits divers  
0,3 % - 2 100€

Subventions Actions et  
fonctionnement  
31.9 % - 195 600€

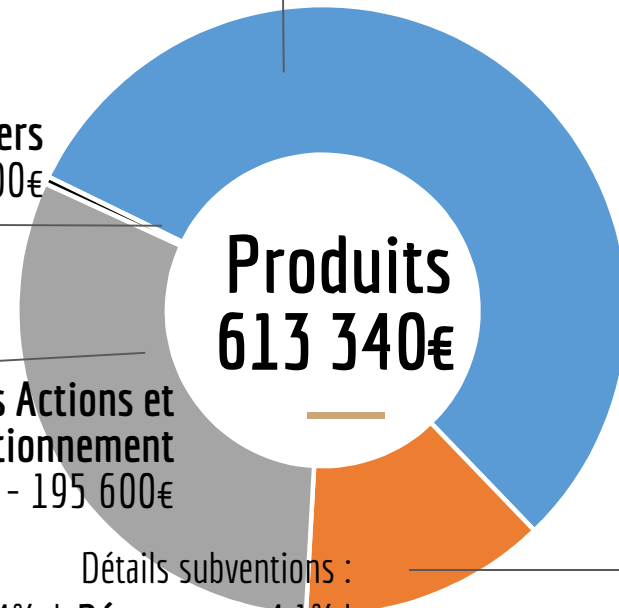
Détails subventions :  
Bègles 13.2% | Région 2.4% | Département 4.1% |

Etat 0.6% | CAF 5.4%

Emplois aidés 5,3 % (Fonjep, adulte relais, CD33)

Autres actions 0.9 % (ILDS, Culture, Sports,..)

Cotisations adhérents  
56.5 % - 346 500 €



**Produits**  
**613 340€**

Autres produits  
propres  
11.2 % - 69 140€

